

Entre Usses et coutumes

Ce sont parfois d'heureux croisements qui donnent naissance à de beaux projets. L'aménagement des abords du pont de la Caille, site fortement visité entre Cruseilles et Allonzier-la-Caille, a ainsi été facilité grâce à l'autoroute A 41, construite en 2008 entre Genève et Annecy : dans le cadre du dispositif légal "1 % Paysage et Développement", la société Adelac, concessionnaire, a en effet participé, aux côtés du Département et des communes (Cruseilles et Allonzier-la-Caille), au financement du réaménagement de ce site historique

qu'on peut apercevoir depuis l'autoroute. Quand deux ponts, ouvrages du passé emblématiques, inaugurés en 1839 et 1928, sont remis en scène grâce à l'aménagement d'une nouvelle structure qui illustre le génie des hommes du XXI^e siècle... Au-delà du clin d'œil, la requalification a permis de restituer toute la valeur d'un site en dormance, par l'aménagement de cheminements, d'espaces de pause et de passerelles qui remettent en scène les ponts ainsi que le patrimoine thermal et naturel logés au creux et autour de la gorge des Usses.

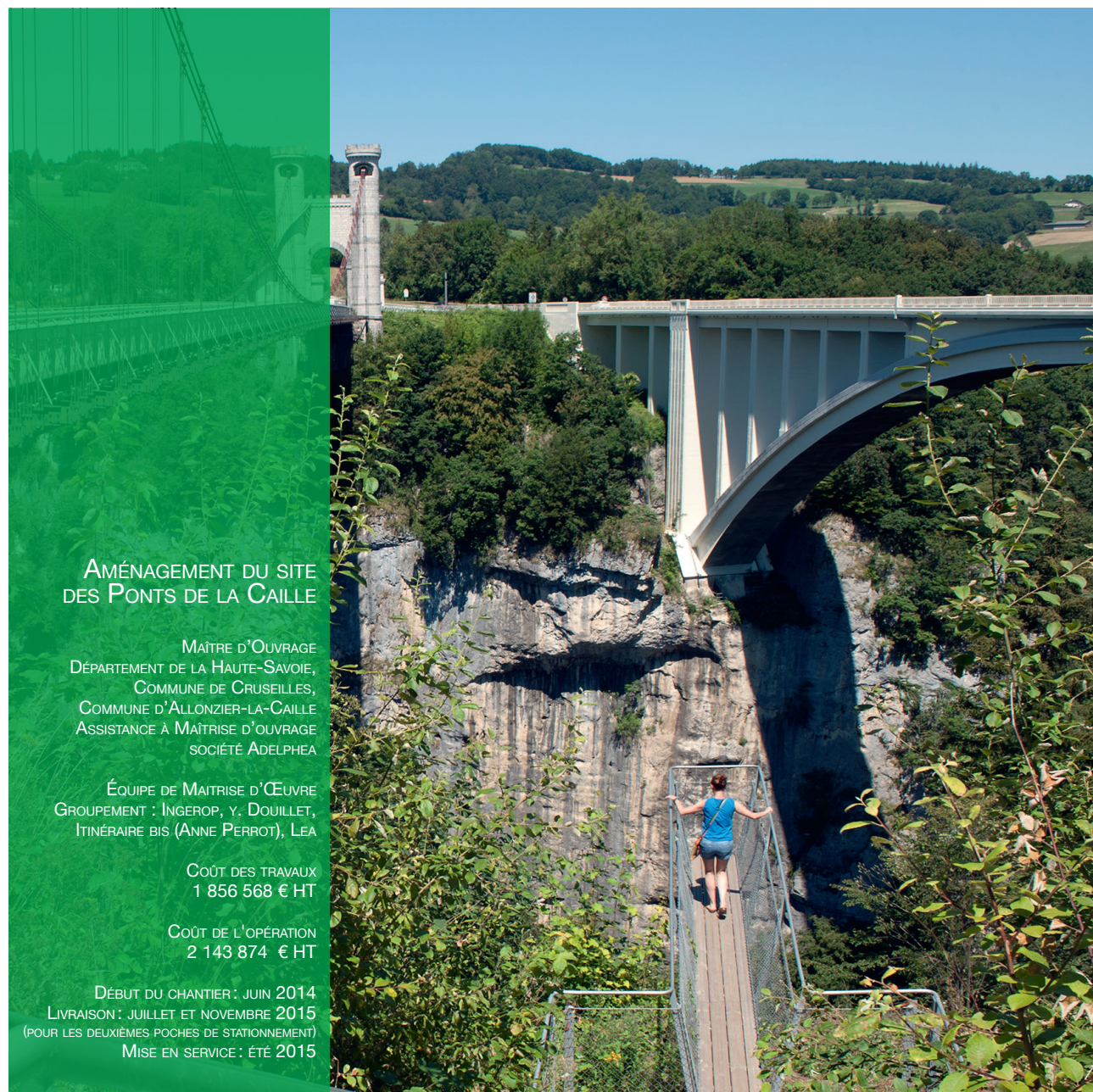
mots clés

patrimoine
infrastructure
paysage
espace sensible

adresse

74350 Allonzier-la-Caille

ALLONZIER-LA-CAILLE



AMÉNAGEMENT DU SITE DES PONTS DE LA CAILLE

MAÎTRE D'OUVRAGE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE,
COMMUNE DE CRUSEILLES,
COMMUNE D'ALLONZIER-LA-CAILLE
ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE
SOCIÉTÉ ADELPEA

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
GROUPEMENT : INGEROP, Y. DOUILLET,
ITINÉRAIRE BIS (ANNE PÉROT), LEA

COÛT DES TRAVAUX
1 856 568 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION
2 143 874 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : JUIN 2014
LIVRAISON : JUILLET ET NOVEMBRE 2015
(POUR LES DEUXIÈMES POCHEs DE STATIONNEMENT)
MISE EN SERVICE : ÉTÉ 2015

Le pont de la Caille est une réalité double. Côte à côte ont été construits deux viaducs géants, qui ont en leur temps constitué de véritables défis technologiques : un premier, Charles Albert, bâti en 1839, long de 180 m pour une hauteur de 147 m, et un second, conçu par l'ingénieur Caquot, et réalisé en 1928-1929, à la portée de 140 m. Ces ouvrages, les plus longs du genre à leur époque, spectaculaires et visibles de loin, ont forgé l'identité du lieu ainsi que sa notoriété. L'intelligence de l'équipe de maîtrise d'œuvre (Ingerop, Yves Douillet, Itinéraire bis, L.E.A) a cependant été de ne pas se laisser happer par l'aura des ouvrages, mais de révéler, au-delà de ceux-ci, toute la puissance évocatrice d'un site à forte valeur patrimoniale, naturelle et géologique. Repositionnés dans un contexte plus large, ces deux œuvres du XIX^e et du XX^e siècle ont permis de structurer les partis pris d'aménagement : des fils directeurs mais pas réducteurs.

Allée directe et promenade en zigzags

L'essentiel du projet s'est concentré sur la zone amont du pont située du côté de Cruseilles, moins contrainte par la topographie ou l'organisation routière que l'entrée opposée (côté Allonzier). Sur cette poche généreuse comprise entre la courbe de la départementale et la ligne de falaise, le programme a consisté à loger des places de parking en périphérie, à l'abri des regards et derrière des murets en gabions, et à induire depuis ce point des cheminements inscrits dans la trame du site. La convergence naturelle induite par les ponts, qui aspirent la vision, a amené les maîtres d'œuvre à réaffirmer un passage direct, allée majestueuse entre deux mains courantes (d'imitation acier Corten) qui relie le parking et son chalet d'accueil (un mazot ancien) au site proprement dit via une volée d'escaliers. Autour de cet axe structurant a été dessinée une promenade en zigzags mêlant granulé fin et chaux, à l'instar d'un itinéraire mulotier agrémenté de nombreuses pauses. Cet axe secondaire accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, alterne les espaces détente aménagés de mobiliers rustiques en bois (billots rectangulaires en douglas pour s'asseoir ou tables en mélèze soutenues par des montants en acier laqué) et les points d'interprétation matérialisés par des panneaux signalétiques. La végétation alterne les bandes de graminées et les pins ainsi que quelques îlots de houx et de noisetiers qui épaississent les frondaisons, mettant la route à distance. Ça et là, des platelages en bois conçus comme des solariums au cœur des herbes folles permettent de s'allonger, l'esprit vagabond. L'un d'entre eux, plus généreux que les autres, a été disposé à la place de l'ancien chalet des Gorges, qui a été arasé : un rappel ténu de la vie d'avant, pour observateurs avisés.

Entre technologie et romantisme

La marque historique de la technologie triomphante que sont les ponts le cèdent ainsi à une découverte romantique alternant le voyage dans le temps -la vie des thermes d'autrefois, dont il ne reste que de vagues ruines dans le lit des Usses- et l'imprégnation naturaliste. La faune et la flore locales dont les plus illustres représentants sont respectivement le chamois et le cyclamen de Naples. Pour compléter la balade, on frissonnera à peu de frais en rejoignant des passerelles qui ont été

érigées à l'aplomb des gorges. Minces et étirées en porte-à-faux sur le vide, celles-ci sont sécurisées de câbles et de garde-corps grillagés qui diluent leur présence tout en amplifiant la sensation de vertige. Depuis ces plateaux suspendus, ce sont des angles inédits qui sont proposés au visiteur : vue du pont en contre-plongée ou chute vertigineuse vers le lit des Usses et ses contreforts calcaires.

Un autre regard

Pour se remettre l'esprit à l'endroit, on rejoindra une clairière ouverte qui fait tampon entre le pont et le parking, en amont. Conçue à la manière d'un amphithéâtre de verdure -en creux- à l'abri des mouvements de la route -en haut-, celle-ci est généreusement ensoleillée, avec des bancs circulaires parfaits pour la pause, aménagés aussi pour accueillir des spectacles vivants en été. Cet espace est relié à l'esplanade des ponts via une circulation douce en béton sablé faite de granulats calcaires qui rallie par ailleurs un ancien bistrot en cours de réhabilitation. Depuis ce parvis, on peut franchir l'ouvrage pour rejoindre la "face Allonzier" du programme qui a été ici limité au réaménagement d'une placette (trame de pavés remise en place, bornes restituées) qui offre une vue évasée sur le site. Cet espace public est positionné sur la nouvelle salle communale d'Allonzier-le-Caille. Une autre passerelle en surplomb permet d'apprécier le contraste des lignes horizontales et convergentes des viaducs qui s'opposent à la verticalité des falaises. Un point de vue qui mérite d'être revisité la nuit, lorsque les ponts s'illuminent des multiples LEDs qui les balisent. Comme un regard supplémentaire sur un programme qui a su mettre en lumière les multiples facettes du site. Fascinant, à plus d'un titre.

1 et 6 - De nouveaux cheminements piétons conduisent des stationnements aux ponts historiques

2 - Mise en scène du pont de 1839

3 - Belvédère sur les gorges des Usses

4 - Espace de détente et solarium proches du parking

5 - L'un des belvédères masqué par la végétation



L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



Rédaction : Laurent Gannaz - novembre 2016
Photographies : Béatrice Caffier
Conception graphique : Anthony Denizard, CAUE de Haute-Savoie



1



2



5



3



6



4